



RETURN BIDS TO : - RETOURNER LES SOUMISSION À:

**Canada Revenue Agency
Agence du revenu du Canada**
See herein / Voir dans ce document

Proposal to: Canada Revenue Agency
We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein and/or attached hereto, the goods and/or services listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefor.

Proposition à : l'Agence du revenu du Canada
Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, en conformité avec les conditions énoncées dans la présente incluses par référence dans la présente et/ou incluses par référence aux annexes jointes à la présente et ci-jointes, les biens et/ou services énumérés ici sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

**Bidder's Legal Name and Address - (ensure the Bidder's complete legal name is properly set out)
Raison sociale et adresse du Soumissionnaire - (s'assurer que le nom légal au complet du soumissionnaire est correctement indiqué)**

Bidder is required to identify below the name and title of the individual authorized to sign on behalf of the Bidder – Soumissionnaire doit identifier ci-bas le nom et le titre de la personne autorisée à signer au nom du soumissionnaire

Name /Nom

Title/Titre

Signature

Date (yyyy-mm-dd)/(aaaa-mm-jj)

(____)_____
Telephone No. – No de téléphone

(____)_____
Fax No. – No de télécopieur

E-mail address – Adresse de courriel

AMENDMENT TO REQUEST FOR PROPOSAL / MODIFICATION DE DEMANDE DE PROPOSITION

Title – Sujet Services de transport du courrier pour la région du Grand Montréal	
Solicitation No. – No de l'invitation 1000344218	Date 1 Février 2019
Amendment No. - N° modif. 003	
Solicitation closes – L'invitation prend fin on – le 5 février 2019 at – à 2:00 P.M. / 14 h	Time zone – Fuseau horaire EST /HNE Eastern Standard Time/ Heure Normale de l'Est
Contracting Authority – Autorité contractante Name – Henrik Schwerdtfeger Address – Adresse - See herein / Voir dans ce document E-mail address – Adresse de courriel - See herein / Voir dans ce document	
Telephone No. – No de téléphone (613) 608-6997	
Fax No. – No de télécopieur (613) 948-2459	
Destination - Destination See herein / Voir dans ce document	
<p>THIS DOCUMENT CONTAINS A SECURITY REQUIREMENT.</p> <p>LE PRÉSENT DOCUMENT COMPORTE UNE EXIGENCE EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ.</p>	



MODIFICATION no 003 À LA DEMANDE DE PROPOSITION

La modification à cette demande de soumissions est émise aux fins suivantes :

1. Répondre à la question suivante soumise durant la période de soumissions, conformément à la DDP.

1. QUESTIONS ET RÉPONSES

Q4 :

Nous avons besoin de précisions sur le calendrier avant de mettre au point et d'envoyer notre proposition.

ITINÉRAIRE 1 (5 jours par semaine) : Nombre estimatif de jours – 261 (2 000 bacs)

8 h 30	Ramassage Laval – Ouest-du-Québec		Dépôt Laval
	Dépôt BSF de Montréal	12 h 30	Ramassage BSF de Montréal

ITINÉRAIRE 2 (5 jours par semaine) : Nombre estimatif de jours – 261 (1 000 bacs)

8 h	Ramassage BSF du Centre-et-Sud-du-Québec (site de Brossard)		Dépôt BSF du Centre-et-Sud-du-Québec (site de Brossard)
	Dépôt BSF de Montréal	12 h 30	Ramassage BSF de Montréal

La durée du trajet d'un emplacement de ramassage à un autre est d'environ 4 heures. Par conséquent, les taux quotidiens seront-ils calculés en fonction de **8 heures par jour de service**, sauf pour les itinéraires 3 à 5?

R4 :

L'Agence ne prescrira pas la façon de calculer les taux quotidiens fixes tout compris pour les services de ramassage et de livraison du courrier prévus et non prévus. Il incombe aux soumissionnaires de calculer le taux quotidien fixe tout compris pour les services de ramassage et de livraison du courrier prévus et non prévus, comme il est indiqué à l'annexe A, Énoncé des travaux (ITINÉRAIRE 1, ITINÉRAIRE 2, ITINÉRAIRE 3, ITINÉRAIRE 4, ITINÉRAIRE 5 et ITINÉRAIRE 6).

Toutefois, on s'attend à ce que le calcul de l'entrepreneur comprenne le temps nécessaire pour ramasser et déposer les articles de l'Agence seulement. On ne s'attend pas à ce que l'entrepreneur inclue le temps écoulé entre les trajets (environ 3,5 heures) dans son calcul, étant donné qu'il pourrait fournir des services à un autre organisme pendant cette période.

TOUTES AUTRES MODALITÉS DU CONTRAT DEMEURENT SANS CHANGEMENT.